



**Conseil Municipal du 08 décembre 2025
Salle du Conseil Municipal à Villemur-sur-Tarn**

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le 19/12/2025
ID : 031-213105844-20251208-DELIB2025102-DE

Berger Levrault

Extrait du Registre des Délibérations

Délibération 2025-102

Marché Public n°2025-GRP-02- Nettoyage des locaux et sites communaux et intercommunaux : Autorisation de signature de l'acte d'engagement de l'entreprise attributaire

L'An deux mille vingt-cinq et le lundi 08 décembre à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Villemur-sur-Tarn se sont réunis au lieu ordinaire des séances sous la Présidence de M. Jean-Marc DUMOULIN, Maire, sur convocation qui leur a été adressée, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 1^{er} décembre 2025.

Présents

M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Agnès PREGNO, M. Georges CHEVALLIER, Mme Florence DELTORT, M. Daniel REGIS, Mme Corine BRINGUIER, M. Jean-Michel MICHELOT, Mme Nadine RIAL, Mme Christiane RASCAGNERES-PLAZA, Mme Hélène BOURRUST, M. Philippe VIGUIÉ, M. Philippe SANCHEZ, M. Dominique MARIN, M. Michel SANTOUL, Mme Brigitte BERTO, Mme Caroline VILLA, M. Alain BALLO, Mme Louise MICHARD, Mme Pierrette BRINGUIER.

Conseillers ayant donné pouvoir

Mme Aurore DUQUENOY a donné pouvoir à Mme Agnès PREGNO,
M. Marc SENOUQUE a donné pouvoir à M. Daniel REGIS,
M. Claude CAUSSE a donné pouvoir à Mme Christiane RASCAGNERES-PLAZA,
Mme Bernadette BALAGUE a donné pouvoir à Mme Pierrette BRINGUIER,
Mme Virginie DOS SANTOS a donné pouvoir à M. Jean-Michel MICHELOT,
Mme Christine POMMEREUL a donné pouvoir à Mme Florence DELTORT,
M. Franck MORENO a donné pouvoir à Mme Corine BRINGUIER,
Mme Danielle FOLLEROT a donné pouvoir à M. Georges CHEVALLIER,
M. Farid MASMOUDI a donné pouvoir à M. Jean-Marc DUMOULIN.

Conseiller absent

M. Patrice BRAGAGNOLO

Secrétaire de séance

Mme Florence DELTORT

Membres en exercice - 29 | Membres présents - 19 | Pouvoirs - 09 | Membres absents - 01

Exposé

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le marché de nettoyage a été relancé car certaines prestations sont reprises en régie concernant la Commune de Villemur-sur-Tarn ainsi que quelques locaux de Val'Aïgo.

La date limite de réception des offres a été fixée au 25 novembre 2025.

La Communauté de Communes étant mandataire de ce marché, les membres de la CAO communautaire se sont préalablement réunis le 1er décembre 2025.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le rapport d'analyse des offres et informe l'assemblée qu'il est proposé de retenir l'offre de :

- **IMY NETTOYAGE** pour un montant estimatif de 49 926.04€ HT pour le lot 1.
- **AVESQ** pour un montant estimatif de 95 888.60 € HT pour le lot 2.

Décision

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le quorum étant vérifié, le Conseil Municipal, DECIDE :

- **D'approuver** l'opération présentée ci-dessus ;
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer l'acte d'engagement de l'entreprise IMY NETTOYAGE pour le lot 1 ;
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer l'acte d'engagement de l'entreprise AVESQ pour le lot 2 ;
- **De mandater** Monsieur le Maire pour l'accomplissement de toutes les formalités administratives et contractuelles afférentes à la bonne exécution de cette décision.

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité que la présente délibération a fait l'objet des formalités de transmission et de publicité prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Résultats du vote

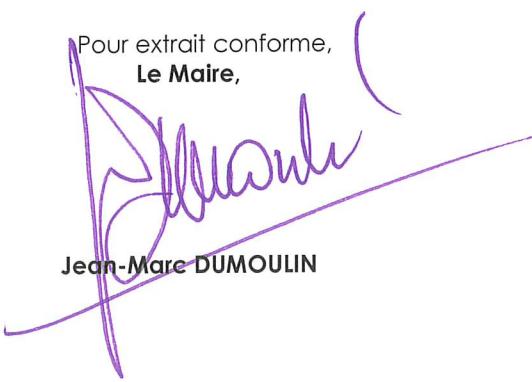
Votants – 28 | Pour – 24 | Contre – 00 | Abstention – 04

La Secrétaire de séance,


Florence DELTORT



Pour extrait conforme,
Le Maire,


Jean-Marc DUMOULIN